



Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération de la relève agricole du Québec

No de convention : 41399041

MAI-JUIN 2009 / VOLUME 28, NUMÉRO 3

Une passerelle vers Prime-Vert pour la relève

Saviez-vous que le Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles du MAPAQ offre une passerelle vers le Programme Prime-Vert pour la relève ?

Effectivement, les entreprises admissibles au volet 2 du Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles du MAPAQ peuvent être admissibles au volet 5.1 du Programme Prime-Vert (construction d'ouvrages de stockage des fumiers), même si l'installation d'élevage a cessé ses opérations depuis plus de 36 mois. La construction de ces ouvrages de stockage doit, par contre, faire partie d'un projet global de revalorisation des bâtiments agricoles.

De plus, à partir de maintenant, les jeunes ayant bénéficié depuis moins de cinq (5) ans du programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières, soit le prêt de 10 kg de matières grasses, du programme au démarrage de nouveaux producteurs (œufs de consommation) et du pro-

gramme pour l'établissement de nouveaux producteurs (œufs d'incubation), peuvent également bénéficier de la passerelle vers le Programme Prime-Vert pour la construction d'ouvrages de stockage des fumiers lié à un bâtiment ayant été inutilisé pendant plus de 36 mois, sans égard au revenu agricole brut exigé par le Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles du MAPAQ.

Il est à noter que toutes les autres conditions du Programme Prime-Vert s'appliquent et doivent être respectées par le demandeur.

Cet ajout permettra ainsi d'harmoniser les actions du MAPAQ avec celles des fédérations spécialisées toujours dans le but de soutenir la relève.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès du conseiller en relève du MAPAQ de votre région.

DANS CE NUMÉRO

1- Une passerelle vers Prime-Vert

Programme d'appui à l'investissement

2- Le mot du président

3- Office Québec-Amériques pour la jeunesse

4- La rubrique du C.A.

Par Émilie Benoît

5- La relève forestière

Par Jean-Pierre Dansereau

6- JPDG : Un an plus tard

Chambre à louer

7- Colloque gestion et établissement

L'agriculture en 2009, un acte de foi ?

8- Tirage suite au FRAQassant spécial TCN

8- Partenariats

MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

Dans un monde médiatisé tel qu'on le connaît, prendre sa place revêt une importance de plus en plus grande. Les politiciens, friands d'être aimés, se basent eux aussi sur l'opinion publique. Plus que jamais, la force de nos représentations passe par les médias.

Plus récemment, la Fédération embarquait dans ce jeu. Mise en contexte : on apprend que le Fédéral s'apprête à faire une annonce sur un projet de loi concernant la relève la journée suivante. Nous nous préparons activement et sortons un communiqué de presse à peine deux heures après l'annonce.

Une fin de semaine passe. Le lundi suivant, le cabinet même du ministre fédéral de l'agriculture nous contacte souhaitant faire suite à notre communiqué et apporter quelques suppléments d'information. Deux jours plus tard, c'est au tour d'un député fédéral de nous appeler pour avoir plus d'information par rapport à notre réaction. On partage de part et d'autre nos préoccupations vis-à-vis dudit projet de loi. A notre grand étonnement, cet exercice s'avère très positif ! Le député en question reprendra même des passages mot pour mot de notre communiqué lors d'une lecture en chambre du projet de loi ! Il citera entre autre notre regret de ne pas avoir été consultés. Le lendemain même, le Ministère nous appelait pour prendre rendez-vous pour une conférence téléphonique avec les gestionnaires du futur programme...

Un simple communiqué nous a donné accès à ces fonctionnaires sans même l'avoir demandé. Voilà la démonstration même de l'impact de médiatiser nos positions. Voilà entre autre ce que la Fédération peut vous offrir. À mon avis, c'est là une des meilleures raisons d'être membre et de soutenir la FRAQ !



Je vous souhaite bonne lecture de l'un de nos excellents outils de médiatisation. Vous constaterez que la parole a aussi été donnée aux forestiers. Soyez certains que la relève agricole et forestière du Québec se fera toujours entendre, qu'elle qu'en soit les enjeux et les formes de média utilisés.

Au plaisir,

Frédéric Marcoux
Président



Se projeter vers l'avenir avec contrôle

Budgitel

OUTIL DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Nouvelles productions maintenant ajoutées :

- Vache-veau et veaux de grain
- Ovins
- Caprins
- Bouvillons
- Acéricoles

Productions déjà existantes : Porcs, lait et grandes cultures



... pour une gestion globale
de votre entreprise

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0530, poste 8227
Courriel : lucie.gauthier@fgcaq.com
www.fgcaq.com

Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération
de la relève agricole du Québec

Volume 28, numéro 3, Mai-Juin 2009

Conseil exécutif :

Frédéric Marcoux, président

Yohan Perreault, 1^{er} vice-président

François Vincent, 2^e vice-président

Marie-Hélène Morneau, membre de l'exécutif

Directrice générale :

Magali Delomier

Coordination et montage :

Julie Dubois (agente en vie syndicale)

Collaboration spéciale à ce numéro:

Émilie Benoit, Isabelle Allard, Hélène Gendreau, Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, Jean-Pierre Dansereau et Frédéric Marcoux

Le FRAQassant est imprimé par CRS 555 et la préparation au publipostage est assurée par Duclos-Ringuette.

Fédération de la relève agricole du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 105

Longueuil Québec J4H 4E7

450-679-0540 poste 8299

450-679-2375

fraq@upa.qc.ca



Office Québec-Amériques pour la jeunesse

Vous êtes un jeune professionnel - entrepreneur, travailleur salarié ou à la recherche d'emploi - et souhaitez développer de nouvelles perspectives par des occasions d'échanges professionnels à l'étranger?

Vous aimeriez assister à un événement international d'envergure (colloque, congrès, séminaire, salon, concours, etc.) dans votre domaine d'expertise?

Vous envisagez réaliser une mission commerciale, faire de la prospection de marché ou effectuer une prise de contact dans un pays des Amériques en vue d'un partenariat?

Vous désirez vous insérer dans des réseaux professionnels internationaux?

Le programme Curriculum de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) vous est destiné!

Organisme public mandaté par le gouvernement du Québec pour contribuer à l'accroissement des compétences professionnelles de la relève québécoise, l'OQAJ offre un soutien financier aux jeunes professionnels et entrepreneurs qui désirent vivre une expérience significative dans les Amériques.

Jouez la carte des Amériques et déposez votre projet, en consultant notre site web au www.oqaj.gouv.qc.ca

FAMILY VALUE\$

Faire partie de la famille New Holland a ses avantages !



©2008 CNH America LLC

Peut-être avez-vous droit à un rabais FAMILLE ! Si vous avez acheté de l'équipement de fenaison New Holland au cours des 36 derniers mois, vous obtiendrez un rabais à l'achat d'un tracteur New Holland. Grâce au programme Family Value\$, pas besoin d'exploiter un important parc de machines ou une entreprise pour mériter des escomptes intéressants sur les meilleurs tracteurs sur le marché.

Les tracteurs et l'équipement de fenaison New Holland – une grande famille productive. Optez pour la marque New Holland pour vos tracteurs ET votre équipement de fenaison. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire New Holland au sujet des rabais Family Value\$, qui pourraient vous faire économiser sur le tracteur New Holland idéal pour faire fonctionner votre excellent équipement New Holland.





Émilie Benoit, administratrice à la FRAQ

« C'est ce que vous faites de votre talent qui est important. »

Établissement et formation ou savoir se servir de son talent !

Je m'appelle Émilie Benoit. Je suis originaire de La Pocatière dans la belle Côte-du-Sud mais j'ai mariée le Bas-du-fleuve ! Je vis maintenant à l'Isle-Verte, presque en plein centre de ces deux forces de l'Est. Je travaille depuis quatre ans comme conseillère chez Valacta. D'ici deux ans, je serai copropriétaire de la ferme laitière.

Comme la plupart d'entre vous, j'ai toujours pensé que je ferai carrière en agriculture. M'y voilà, 24 années plus tard, après un parcours assez simple et direct qui m'a donné mon DEC en production animale. Pourquoi je n'ai pas continué à l'université ? Parce que je n'en avais pas envie, les possibilités de carrière étaient déjà nombreuses, mes récents stages me poussaient à aller travailler dans le champ, pratiquer avec le vrai monde et ce n'était pas MON ambition. Cependant, certains d'entre vous ont fait des détours avant de revenir, sont arrivés dans le milieu agricole avec un bagage tout à fait différent, prêts à faire ce noble métier, ou ont eu plus de difficultés à l'école sans pour autant la détester. Peu

importe la raison, C'est devenu VOTRE ambition. J'aimerais vous faire réfléchir là-dessus.

Nous sommes de fervents défenseurs de la solidarité, de la formation, de l'établissement agricole (de l'importance de son nombre et de sa pérennité). Cependant, une mince ligne sépare les 2 dernières missions. À quoi sert un BAC si tu t'enfermes sur ta terre, si tu ne prends aucun conseil extérieur par les intervenants du milieu, les colloques ou toutes autres rencontres ? Rien du tout ! Suivant certains raisonnements des débats des dernières quelques AGA auxquelles j'ai pu assister : au moins il a un BAC ! Oui, c'est un établissement qui devrait réussir vu sa formation mais il n'y a aucune mise à jour de ses connaissances pour assurer sa pérennité et aucune participation ou implication aux événements qui pourraient renforcer sa solidarité et celle de son milieu. Prenons l'extrême contraire qui pourrait être son voisin. Il est sans formation ou il ne l'a pas complétées vu la maladie de son père, qui demandait que quelqu'un s'occupe de la ferme, ou un dyslexique dont les classes nombreuses n'ont pas aidé à résoudre ce léger handicap, ou encore un manuel qui n'aimait

pas l'école. Certes, pas de formation MAIS, une passion aussi forte sinon plus grande que son voisin. Il participe à chaque assemblée, à chaque formation du milieu agricole et il prend conseil auprès des intervenants pour combler ses lacunes et met tout en pratique pour la pérennité de son entreprise.

Non, je ne veux pas de procès à savoir lequel est le mieux. Je veux juste vous faire réfléchir sur la mince ligne qui partage nos objectifs d'organisation. Ils sont tous importants comme chacune des personnes qui font ou veulent faire carrière en agriculture. On n'a pas à juger des ambitions de chacun mais bien de les aider à y arriver. C'est ce que vous faites de votre talent qui est important.

Si après quelques temps, l'universitaire sortait de chez lui et prenait du service conseil, que le jeune sans formation décidait de suivre des cours à distance pour avoir le foutu papier, le milieu et la FRAQ rencontreraient tous ces objectifs : l'établissement, la formation et la pérennité ! Tout le monde a le droit à sa chance et aux moyens pour y arriver.

Besoin d'être orienté?

Avec les Services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA, vous prendrez la bonne direction pour vos affaires.

Planification fiscale, transferts de fermes, états financiers, déclarations d'impôts, financement, Agri-stabilité et Agri-investissement, déclarations de taxes et plus encore !



Des spécialistes en agriculture, des partenaires pour vos affaires

Présent partout au Québec

Pour nous joindre : contactez votre fédération régionale de l'UPA ou composez le 450 679-0540, poste 8286
www.upa.qc.ca/fra/union_service/scf.asp





*Jean-Pierre Dansereau,
directeur de la Fédération
des producteurs de
bois du Québec*

À l'occasion de l'assemblée annuelle 2004 de la Fédération des producteurs de bois du Québec, les délégués présents demandaient à la Fédération et à celle de la relève, accompagnées de l'UPA, de développer une politique forestière d'établissement des jeunes en forêt privée qui supporte le démarrage, le développement et/ou le transfert d'une entreprise forestière. Il était demandé également que cette politique prévoit la création d'un fonds d'aide au démarrage.

À ce jour, l'analyse de la situation au niveau de la relève des producteurs forestiers a été réalisée par un groupe de travail de la Fédération avec le support technique de M. Marc-André Côté, conseiller forestier sénior au sein de l'UPA, et du Syndicat des producteurs forestier du Bas-St-Laurent. Cette analyse a porté sur les enjeux et les initiatives pour soutenir et favoriser la relève des producteurs forestiers. Le conseil d'administration de la Fédération a par la suite adopté un document d'orientation découlant de ces travaux.

La Fédération des producteurs de bois du Québec fait partie du Comité des partenaires de la forêt privée (CPFP), un comité mis sur pied pour suivre la mise en œuvre des décisions prises lors du Sommet de la forêt privée. Réunissant des intervenants associés au développement de la forêt privée, le CPFP regroupe

des représentants des producteurs, du milieu industriel, du monde municipal et du gouvernement du Québec représenté par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. À l'occasion d'une rencontre provinciale des dirigeants de la forêt privée tenue en 2006, il fut convenu que la question relative au développement d'une relève chez les producteurs forestiers fasse l'objet d'un rapport du comité des partenaires devant être produit en 2007-2008. Un groupe de travail a été créé pour réaliser ce travail. Celui-ci a fait rapport de ses travaux au cours de la dernière année et le comité des partenaires a convenu que des réflexions supplémentaires devaient être menées avant que des décisions puissent être prises sur les suites à donner.

Pour la Fédération des producteurs de bois du Québec, il y a plusieurs éléments de similitude entre les besoins de la relève forestière et ceux de la relève agricole. L'expertise développée par la Fédération de la relève agricole est, en ce sens, précieuse pour les forestiers. Une collaboration entre les Fédérations du bois et de la relève devrait se montrer fructueuse pour amener des jeunes du milieu agricole ou d'autres provenances à s'intéresser à la forêt et ainsi contribuer, comme le fait la relève agricole, à l'occupation du territoire.





Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, chargé de mission d'espionnage à la FNSEA

«Dans tous les cas, il faudra oser. Oser sortir des sentiers battus et arrêter de se battre *uniquement* sur des concepts de préservation des acquis.»

Chambre à louer...

Dans un de ses classiques, le chanteur Plume La-traverse se demandait « mais où est-il le nid si doux, le savez-vous ? ». Ça fait plus d'une année que j'habite en France et voici la seule réponse que je peux apporter à notre vieux Plume : le nid si doux est quelque part entre l'Europe et l'Amérique du Nord !

Tous les Français que je croise (j'exagère à peine) fanstasment sur le Québec. On y voit une terre d'accueil, de vastes étendues peuplées de caribous et, bien entendu, Céline Dion ! Voilà pour le folklore...

De leur côté, une majorité de Québécois envie les programmes sociaux français (et les cinq semaines de congés !), le côté bonne bouffe et les grèves dignes de ce nom. Voilà pour le folklore...

Idem en agriculture. Les paysans français (c'est ainsi qu'ils se décrivent !) jalourent la gestion de l'offre canadienne et le système assurantiel de l'ASRA. Ils oublient cependant de regarder du côté du prix actuel des quotas et des limites vécues par l'ASRA. Quant à eux, les producteurs québécois rêvent de subventions semblables à celles de la PAC (Politique agricole commune) et d'une politique à l'installation digne de celle de la France. On ne pense cependant pas à toute la dérégulation qui accompagne la PAC et au contrôle des structures qui peut nuire à l'agrandissement des exploitations actuelles.

On voit bien que c'est toujours plus vert chez le voisin. Du moins, c'est ce que l'on pense. De mon côté, je réalise que les agriculteurs, qu'ils soient français ou québécois, rêvent exactement de la même chose : vivre dignement de leur production

en n'ayant pas ce goût amer de tirer un revenu qui vient essentiellement de subventions. That's it comme le disent si bien nos amis anglophones.

Ceci étant dit, à quoi ressemble-t-il ce « nid si doux » ? Rien de plus simple. Vous prenez la gestion de l'offre québécoise et vous rendez les quotas non-monnayables, avec une faveur accordée à la relève comme en France. Vous prenez également l'ASRA québécoise et vous y ajoutez quelques concepts tirés de la PAC comme la Prime à l'herbe (pour favoriser les régions comme l'Abitibi-Témiscamingue ou encore le Saguenay-Lac-St-Jean). C'est simpliste, j'en conviens. Mais pourquoi ne pas prendre le meilleur des mondes et éliminer ce qui ne fonctionne pas.

Dans tous les cas, il faudra oser. Oser sortir des sentiers battus et arrêter de se battre *uniquement* sur des concepts de préservation des acquis. Dans cette recherche de « nid si doux », je conserve donc les grands piliers de l'agriculture québécoise mais j'y intègre des concepts nouveaux, issus de l'Europe. Des concepts qui, forcément, feront mal. Ne plus vendre les quotas sur le marché, oui, c'est révolutionnaire. Contrôler les structures, oui, c'est révolutionnaire. Prélever de l'argent sur l'ASRA pour donner une prime à l'herbe, oui, c'est proche de la révolution.

Mais au fond, la France le fait, pourquoi pas nous ? Allons messieurs et mesdames les universitaires, y'a de quoi réfléchir. Mais vous le savez déjà, n'est-ce pas ?

J'allais oublier de vous le dire mais il y a une autre chose qui unit définitivement les agriculteurs du Québec et ceux de la France : se battre pour la préservation des modèles et des acquis. Pour le meilleur et pour le pire !

« AVANT
QUE JE RACHÈTE
LA TERRE,
MON CONSEILLER
FINANCIER A PRÉPARÉ
LE TERRAIN. »

PHILIPPE GAGNON
FERME H.P. GAGNON & FILS INC.



Desjardins & Cie

Des experts en transfert d'entreprise réunis sous un même toit, à vos côtés.

Plus de 50 centres financiers aux entreprises répartis dans toutes les régions pour cultiver vos ambitions. C'est plus qu'une banque. C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles.

desjardins.com



Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

Conjuguer avoirs et êtres

L'agriculture en 2009, un acte de foi?

Baisse des revenus agricoles, endettement sans précédent, difficulté à transférer, perte de confiance des consommateurs, montée de la détresse psychologique, resserrement des normes environnementales, voilà quelques-uns des principaux enjeux du monde agricole selon le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). Constat inquiétant, voire alarmant pour la relève agricole du Québec? Dans un tel contexte, choisir de s'établir de nos jours sur une entreprise agricole, est-ce un acte de foi?

Reprendre le flambeau en agriculture n'est certes pas un acte de foi, mais il n'en demeure pas moins que cela ne doit pas se faire les yeux fermés! Le démarrage ou l'établissement de la relève doit être bien planifié et l'entreprise doit bénéficier d'une saine gestion avant, pendant et après. Une étude réalisée par TRAGET Laval en 2008 révèle que les 17 % des jeunes agriculteurs les mieux préparés à leur établissement sont, 5 ans plus tard, les mêmes 17 % qui obtiennent les meilleurs résultats d'entreprise. C'est une donnée qui en dit long...

Par ailleurs, il ne fait pas de doute que la période de mouvances que vit actuellement l'agriculture fera plus que jamais appel à l'esprit d'entrepreneuriat des producteurs agricoles. « L'une des grandes qualités des entrepreneurs, quel que soit leur domaine d'activité, est leur capacité de gestion » (Source : CAAAQ). Pour être en mesure de faire face à toute cette turbulence, les agriculteurs devront de plus en plus adopter des comportements d'entrepreneurs. Autonomie, capacité de gestion, créativité, prise de risques, responsabilité et solidarité : comment

se traduit l'application de ces valeurs dans des décisions techniques, économiques et financières? Quels sont les gestes que pose un entrepreneur?

Eh bien, gérer son entreprise n'est pas la seule clé. Encore faut-il être bien et se sentir valorisé dans le métier que l'on choisit. Avec une image sociale assez peu reluisante, les campagnes qui se dégarnissent d'année en année laissent souvent place à un sentiment d'isolement difficile à vivre pour les agriculteurs qui restent. Sujet très peu abordé jusqu'à maintenant, mais bien présent dans le monde agricole, comment les 8 076 jeunes agriculteurs recensés par la Politique jeunesse en 2008 ressentent-ils cet isolement? Et plus important encore, comment la relève réussit-elle à briser cet isolement?

Et le cédant dans tout cela? Transférer son entreprise ne doit certes pas être un acte de foi. Parce que si l'on veut laisser une chance à la relève, il faut que le cédant puisse quitter dignement et ait les moyens d'une retraite bien méritée. C'est tout un défi de laisser la place à ses enfants sans mettre sa retraite en péril...

Le choix de l'agriculture en 2009 n'est certes pas un acte de foi, mais il faut s'y préparer! Ne manquez pas le Colloque gestion et établissement les 2 et 3 novembre 2009. Pour plus d'information, consultez le calendrier du CRAAQ au www.craaq.qc.ca.



*Le Colloque gestion et établissement
Succombez à la tentation... de gérer!*

Les 2 et 3 novembre 2009, Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe



Hélène Gendreau

Chargée de projet



**Toutes les raisons sont
bonnes pour y goûter.**



Pour la tradition.



Pour le goût.



Par pur plaisir.



agropur Naturellement.

agropur.com

Tirage suite au FRAQassant spécial TCN

Plus de 450 personnes ont répondu au sondage portant sur les habitudes de lecture des jeunes, paru dans l'édition spéciale du FRAQassant, éditée en collaboration avec la TCN début avril. C'est finalement Nathalie Gagné du Saguenay Lac Saint-Jean qui est la grande gagnante du tirage au sort. Nathalie est copropriétaire d'un élevage de cerfs rouges Le Ranch Boréal SENC, et remporte un appareil photo numérique d'une valeur de 500\$. Bravo et surtout merci à tous les participants !!



Gracieuseté de la TCN

Richelle Fortin, journaliste à la TCN, Loïc Hamon, directeur des publications à la TCN et Magali Delomier, directrice générale à la FRAQ

Recevoir son FRAQassant par courriel, c'est écolo !

Si vous souhaitez faire un geste écologique de plus dans votre quotidien, vous pouvez choisir de recevoir le FRAQassant par courriel. Si vous êtes membre de la FRAQ, il suffit simplement d'envoyer un courriel à fraq@upa.qc.ca en y mentionnant votre numéro de membre. Vous êtes maintenant plus de 160 membres à lire votre FRAQassant par courriel. Une économie de 1065 \$ annuellement pour la FRAQ. Merci !

La FRAQ pose un geste écologique de plus en retirant le cello plastique qui recouvrait le FRAQassant.

Agenda

- 26 au 28 août
Colloque CCGEA (Québec)
- 2 et 3 novembre
Conférence CRAAQ (St-Hyacinthe)

La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier ses partenaires

